

Régime parlementaire

Par **Tleg**, le **06/02/2016** à **14:32**

Bonjour à tous;

J'ai une dissertation à faire pour un cours TD
et le sujet est " Un régime parlementaire ? " le sujet semble plutôt simple mais ce qui me bloque c'est le point d'interrogation à la fin
Je ne sais pas vraiment si il a une grande importance,
Dois-je parler du régime politique français ?

Pouvez-vous m'éclairer, merci :)

Par **ValBocquet**, le **08/02/2016** à **10:45**

Salut,

Je pense que le "?" exige des explications sur ce qu'est justement, un régime parlementaire.

Selon moi, tu devrais parler du pouvoir exécutif et législatif (séparation, bicamérale pour le législatif etc).

Après je pense qu'il faut parler du régime politique français effectivement, avec le rôle prépondérant du président de la république, qu'il joue le rôle d'arbitre (art 5 de la constitution). Tu devras parler de l'exécutif bicéphal, qui est une sorte de régime parlementaire présidentieliste.

Il faut bien que tu montres qu'il y a séparation des pouvoirs (souple dans le cas français) et que, dans un régime parlementaire classique (Italie, RU etc) le président n'a qu'un rôle effacé car le 1er ministre (chancelier ...) est le chef de la majorité, alors qu'en cas de fait majoritaire en France, c'est le président de la république qui détient ce titre, indirectement...

Voilà j'espère t'avoir donné quelques pistes à approfondir...

A bientôt,
Valentin.

Par **Tleg**, le **08/02/2016** à **13:11**

Bonjour

Merci beaucoup pour votre réponse qui je pense va énormément m'aider notamment sur le rôle du président

merci encore

Par **ValBocquet**, le **08/02/2016** à **13:25**

Avec plaisir :).